

**CONSEIL MUNICIPAL du 03 FEVRIER 2010**  
**Convocation : 28/01/2010**

Présents : CAPITAN Marcel, PARDON Sébastien, TONNOIR Nathalie, MORELIERE Claudette, CORAND Carole, RAMBAUD Josiane, LABE Marilyne, MUZEL Loïc, GOUTTEBROZE Johann, EXTRAT Michèle et ROBERT René

Secrétaire de séance : PARDON Sébastien

**WC PUBLICS**

Le Maire présente le projet de construction d'un local sanitaire public situé près du garage communal contre le mur de la cour de l'école qui permettrait, vu la déclivité du terrain à cet endroit, de faire un local de rangement communal en rez de jardin. Il informe que l'on peut obtenir une DGE de 40 % pour ce programme. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la construction de ce local, approuve l'avant projet du cabinet BBZ pour un montant de 39 473.16 € HT et demande une subvention pour un montant de 15790 €.

**COCA**

Mr le Maire fait le compte rendu de la réunion qui s'est tenu ce même jour avec Mr Basson du Conseil Général et la commission COCA. La commission a listé les travaux à programmer dans les 3 ans à venir. Mr BASSON présentera notre dossier à la prochaine session du Conseil Général.

**STATION EPURATION**

Le Maire informe le conseil des nouvelles procédures de versement des subventions attribuées par le Conseil Général. Il n'y a plus d'acompte, la moitié de la subvention accordée sera perçue à la fin des travaux, le solde un an après l'achèvement des travaux. Il faudra donc avoir recours à une ligne de trésorerie.

**RESTRUCTURATION DE L'ECOLE**

Les travaux de l'école devant débuter le 15 février, tout doit être fini de déménager, il est décidé d'organiser une vente du vieux mobilier. Celle-ci se fera le samedi 13 février de 9 h à 17 h, le matin pour les Pinayons et l'après midi pour les personnes extérieures à la commune. Les conseillers seront présents à tour de rôle par groupe de 3 pendant 2 h.

**SALLE DE REUNION**

Les travaux de réfection de l'ancienne mairie par les employés communaux avancent. La salle de réunion devrait être prête mi-février pour y accueillir le club du 3<sup>ème</sup> Age. Un règlement devra être établi pour réglementer l'utilisation.

**QUESTIONS DIVERSES**

-Les élections régionales auront lieu les dimanche 14 et 21 mars, il est décidé de faire des tours de garde de 2 h 30.

Tous les membres présents ont signé au registre.